

28 août 2015 -15:33

Appartient à Conseil des ministres du 28 août 2015

Dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur deux dossiers relatifs à la Régie des bâtiments.

Il s'agit des dossiers suivants :

- la prolongation du contrat de location du bâtiment sis avenue de la Porte de Hal 5 à Bruxelles, destiné à l'administration du SPF Justice, jusqu'au 31 décembre 2015. A terme, les services hébergés dans ce bâtiment rejoindront le site Bordet ;
- l'accord de coopération de projet relatif à l'étude et à l'exécution des travaux sur la voirie régionale R22 à Machelen ainsi que l'addendum y relatif, dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle prison de Haren. Ce dossier concerne le désenclavement du site de la prison et son raccordement aux canalisations du boulevard de la Woluwe.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>